

Philippe Van Parijs

**Post-scriptum :**

**L'écologie politique comme promotion de l'autonomie  
et comme poursuite de la justice libérale-égalitaire**

*Etopia. Revue d'écologie politique 3,*  
décembre 2007, 85-94

A la mémoire  
de Gerhardt Horst et Doreen Keir

**Le « projet écologiste »**

« L'écologie politique, entend-on souvent, ne se réduit pas à la protection de l'environnement. Mais en quoi consiste le surplus ? S'agit-il d'autre chose que de quelques idées vaguement mystiques ou d'un fatras disparate de propositions ponctuelles ? »

Dans mon texte de 1990, réédité dans ce numéro, j'apportais à cette question une réponse positive. Oui, il y a moyen de caractériser l'écologie politique comme autre chose qu'un mouvement sectoriel se situant de manière fluctuante, voire louvoyante, entre la droite libérale et la gauche socialiste. Mais pour le comprendre, il est essentiel de déployer l'espace politique. L'espace politique de la société industrielle se laissait peut-être réduire à une ligne tirée de la droite extrême du marché pur à la gauche extrême de l'Etat total. Mais celui de la société post-industrielle constitue un triangle dont cette ligne forme la base et dont le troisième angle correspond à ce que serait une société pleinement autonome. Dans la société post-industrielle, le débat doctrinal n'est donc plus bipolaire — entre libéraux et socialistes — mais tripolaire — avec en plus les écologistes, dont la spécificité fondamentale serait de promouvoir la sphère dite « autonome » tant contre l'emprise du marché que contre celle de l'Etat.

Voilà, me semblait-il il y a une vingtaine d'années, une manière simple et élégante d'exprimer une spécificité durable de l'écologie dans

le champ politique. Mais pour qu'elle tienne la route, il importe bien entendu qu'elle puisse s'articuler étroitement sur la dimension « environnementaliste » de l'écologie politique. Qu'une telle articulation soit possible était clairement affirmé, par exemple, dans la « Déclaration de Péruwez-Louvain-la-Neuve exprimant les principes fondamentaux du mouvent ECOLO » (juillet 1985), dont Olivier Deleuze avait rédigé la première version et moi la version finale :

« Le projet écologiste consiste d'abord à maîtriser la croissance et à la moduler en confrontant aux avantages qu'elle prétend procurer les multiples coûts qu'elle entraîne — de la destruction de l'environnement physique et humain aux risques qu'elle fait courir à la paix mondiale. Nous ne sommes que les usufruitiers de la terre, non ses propriétaires, et n'avons pas le droit, poussés par notre soif de croissance, de compromettre le destin des générations futures.

Le projet écologiste consiste aussi, et indissociablement, à modifier fondamentalement les rapports sociaux. Pour les écologistes, il est vital de faire une place plus grande au temps passé hors de la sphère économique au sens usuel, à produire directement pour nos besoins, ceux de nos proches et de notre communauté, à participer directement à la vie de nos quartiers et de nos villages, de nos villes et de nos régions. Plus vaste sera cette sphère autonome, plus grande sera la part faite à des relations humaines qui échappent à la logique du marché comme à celle de l'Etat et peuvent donc être directement axées sur les valeurs d'usage, sur la satisfaction directe des besoins...

Aux yeux des écologistes, ce projet apporte une réponse, la seule réponse viable à la « crise ». Non pas en la résolvant dans ses propres termes — en absorbant le chômage par la relance de la croissance. Mais en saisissant la chance qu'elle offre pour remettre en question le plus radicalement la conception du progrès sur laquelle nous vivons depuis deux siècles. Et pour instaurer entre les hommes et les femmes, et entre les peuples, des relations moins mutilantes, plus sereines, plus fraternelles.»

Dans mon texte de 1990, je m'efforce d'explicitier le projet ainsi conçu et de le localiser plus rigoureusement dans l'espace politique, mais aussi de soumettre sa cohérence interne à un regard critique sans complaisance. Et la conclusion principale, sous cet angle, était que la relation entre les deux composantes du projet est plus superficielle et contingente qu'il n'y paraît : « S'il n'est pas fortuit, le lien entre cet objectif [de promotion de la sphère autonome] et la

problématique "verte" n'en est pas moins circonstanciel. Trop circonstanciel pour justifier le label d'écologie politique? Peut-être. Mais cela importe peu. Trop circonstanciel pour que l'on puisse impunément en ignorer la fragilité? Certainement. Et cela importe bien davantage. » Dans les pages qui suivent, je reviens sur cette question de la cohérence interne du projet écologiste, en commençant par un minimum de clarification conceptuelle.

## **La « sphère autonome »**

L'expression « autonome » est utilisée en de multiples sens. Comme dans le texte de 1990, je l'utilise ici en un sens purement négatif pour désigner une partie des activités productives au sens le plus large, c'est-à-dire un sous-ensemble des contributions à la création de biens et services utiles à soi-même ou à autrui. Ce sous-ensemble englobe toutes les activités productives dont le produit n'est ni vendu sur le marché ni commandé par une autorité publique. C'est dans cette sphère qu'on se meut, par exemple, lorsqu'on tond sa pelouse et lorsqu'on accouche, lorsqu'on organise un fête de rue comme lorsqu'on corrige un article de wikipedia, lorsqu'on se met en quête d'une maison de repos pas trop chère pour un vieille voisine comme lorsqu'on colle des affiches pour Ecolo, lorsqu'on tance un vandale dans le métro comme lorsqu'on apprend à ses enfants à couper un potimarron.

Ainsi définie par simple soustraction, il est tautologiquement vrai que la sphère autonome épuise, avec la sphère marchande et la sphère étatique, l'ensemble de l'activité productive. Mais on peut considérer qu'il y a des activités intermédiaires : les entreprises publiques entre l'Etat et le marché, les ASBL subventionnées entre l'Etat et la sphère autonome, peut-être aussi les coopératives et les systèmes d'échange local (SEL) — mais pas le marché noir ou l'économie dite « souterraine » — entre la sphère autonome et le marché. Mais quel que soit le critère précis adopté pour délimiter les trois sphères, il est clair que personne ne peut souhaiter pousser nos sociétés dans un coin du triangle qu'elles permettent de définir: en faire des sociétés totalement marchandes, totalement étatiques ou totalement autonomes. Et il n'est pas moins clair que personne ne peut affirmer qu'une de ces sphères est intrinsèquement supérieure au sens où toute activité productive qui en relève est nécessairement bonne, alors que celles qui relèvent des autres sphères sont nécessairement mauvaises. Ceux qui défendent plus de marché ou plus d'état n'ont pas à nier que le marché comme l'Etat entretiennent des sales boulots et des travaux inutiles. Il n'en va pas différemment

de la sphère autonome. Rien ne l'immunise contre les activités polluantes — couper sa pelouse en tracteur —, ni contre l'oppression patriarcale — la sphère familiale constitue une bonne portion de la sphère autonome —, ni contre l'inefficacité — les réunions associatives où l'on passe son temps à tourner en rond ou à prendre des décisions qui ne sont jamais mises en œuvre.

Il en découle que la promotion de la sphère autonome peut rassembler des personnes mues par des motivations très différentes. Certains y voient un moyen de rendre notre société plus conforme à un idéal de liberté, ou d'égalité ou de fraternité. D'autres — et parfois les mêmes — y voient avant tout la revalorisation d'activités injustement dévalorisées par la glorification du salariat, voire une manière subtile d'accroître l'efficacité économique. D'autres enfin sont mus simplement par leur intérêt personnel : les mesures requises pour promouvoir la sphère autonome auraient pour effet de faciliter leur mode de vie ou de mieux faire tourner leurs affaires. Rien de tout cela n'est problématique ni exceptionnel. Il n'en va pas autrement pour les mouvements politiques dont la spécificité est de promouvoir le marché ou l'Etat. Les personnes qu'ils rassemblent sont mues semblablement par une grande variété de motivations.

### **Sphère autonome et développement durable**

Plus délicat pour la cohérence doctrinale de l'écologie politique est la connexion qu'il importe d'établir entre la promotion de la sphère autonome et les thématiques de la protection de l'environnement et de la préservation des ressources naturelles. Dans mon texte de 1990, j'avais soumis à une critique à mes yeux fatale l'idée selon laquelle les limites rencontrées par la « croissance », c'est-à-dire le gonflement du produit des sphères étatique et marchande, auraient pour conséquence inéluctable une augmentation de la part relative de la sphère autonome dans notre activité productive. Et je suggérais une interprétation alternative — et quelque peu démystificatrice — de la combinaison des deux composantes du projet constitutif de l'écologie, en termes de « dissonance cognitive ».

Il n'est en effet pas surprenant qu'un mouvement qui met l'accent sur les limites de la croissance attire de manière disproportionnée des personnes attachant une importance relativement faible à la consommation et relativement forte à un usage non rémunéré de leur temps. Car ce sont ces personnes qui ont le moins à perdre des mesures nécessaires pour faire face aux limites physiques de la Terre et qui sont par conséquent les moins rétives à accepter les *inconvenient truths* qui se sont accumulées depuis le *Silent Spring* de

Rachel Carson et, dix ans plus tard, le *Halte à la croissance !* du Club de Rome. Dans cette interprétation, il n'y a donc guère de relation substantielle entre les mesures susceptibles de renforcer la sphère autonome et celles que requièrent les contraintes environnementales. Si des mesures des deux types sont défendues par le même mouvement, c'est seulement que les personnes dont les intérêts sont servis par l'adoption des premières tendent à être des personnes dont les intérêts sont moins menacés par la prise au sérieux de vérités incommodes qui constituent une mauvaise nouvelle pour tout le monde.

Je suis cependant maintenant prêt à admettre aujourd'hui, comme Paul-Marie Boulanger et Benoit Lechat, qu'il existe un lien plus profond que celui que je viens d'esquisser entre les deux composantes du projet écologiste. Dans mon texte de 1990, j'évoque du reste brièvement ce lien profond, sans pour autant le retenir. Certes, je démontre dans ce texte que ce n'est pas la baisse de productivité à laquelle on est confronté lorsqu'on se cogne aux limites de la croissance qui permet la croissance de la sphère autonome, et encore moins qui y accule. Mais des mesures s'imposent pour éviter que nous-mêmes et les générations qui nous suivront ne s'y cognent douloureusement. L'investissement, l'innovation technologique, la gestion de la transition démographique font partie de la stratégie à mettre en œuvre d'urgence. Mais une réduction du temps passé dans la sphère « hétéronome » (marchande ou étatique) — et donc aussi un gonflement corrélatif de la sphère autonome — peut aussi y contribuer, *du moins tant qu'on pourra supposer qu'en moyenne les activités autonomes agressent moins l'environnement et épuisent moins les ressources naturelles que les activités étatiques ou marchandes*. Ce qui n'est pas vrai par définition — faire 10 km en 4x4 pour conduire ses enfants à l'école crée plus de nuisances que d'être le facteur ou le coiffeur d'un quartier — mais a de bonnes chances de rester longtemps vrai en moyenne.

Des mesures de promotion de la sphère autonome peuvent dès lors raisonnablement se comprendre comme contribuant, parmi d'autres, à relever le défi de la limitation de nos ressources, c'est-à-dire à promouvoir le « développement durable » ou — en des termes plus explicites et plus rigoureux — s'acheminer vers un niveau et un mode de vie qui soit durablement généralisable à l'ensemble de l'humanité. Cela n'implique pas que tout ce qui promeut la sphère autonome promeut *ipso facto* la réalisation d'un tel mode de vie, et inversement. Mais le lien entre les deux objectifs n'en est pas moins sensiblement plus étroit que celui que je suggérais en 1990 et rappelais plus haut : ce n'est pas seulement que ceux qui sont les plus enthousiastes à

poursuivre le premier objectif sont aussi les moins rétifs à accepter les mesures requises par le second, c'est aussi que les mesures appelées par le premier objectif contribuent à atteindre le second.

### **Sphère autonome et allocation universelle**

Quelles sont alors ces mesures qui peuvent promouvoir la préservation ou le développement de la sphère autonome ? Il y en a toute une gamme. Mais la plus simple, la plus systématique et la plus égalitaire est bien entendu l'allocation universelle, un revenu inconditionnellement versé à tout membre de la société. Quelle que soit la manière dont elle est financée — par l'impôt sur les revenus ou la TVA, par des cotisations sociales ou des écotaxes, elle n'est en effet rien d'autre qu'une subvention à la sphère autonome alimentée par une ponction sur le produit de la sphère hétéronome. Une telle présentation aide à comprendre pourquoi, à travers toute l'Europe et au delà, la mouvance écologiste a constitué d'emblée, avec celle des libéraux de gauche, la famille politique la plus réceptive à l'idée d'allocation universelle. Mais en même temps elle permet de comprendre en quoi l'allocation universelle pose frontalement un problème d'équité qui divise la gauche, y compris, comme l'illustrent encore les débats en cours au sein des *Grünen*, au sein du mouvement écologiste : pour pouvoir promouvoir la sphère des activités autonomes, le revenu de base alloué à chacun doit être inconditionnel : s'il ne l'était pas il constituerait une forme de salaire et son instauration reviendrait dès lors à une absorption dans la sphère du travail rémunéré, donc hétéronome, des activités qui aujourd'hui y échappent. Mais un revenu sans contrepartie n'est-il pas intrinsèquement injuste ?

A côté des questions de financement soutenable ou d'administration efficace, la question éthique de la justification éthique de l'allocation universelle s'est dès lors rapidement profilée comme centrale dans le débat de plus en plus ample dont l'allocation universelle a fait l'objet, en Europe et au delà, à partir du milieu des années 80. Pour défendre l'allocation universelle dans nos sociétés pluralistes, on ne peut pas se contenter de montrer qu'elle favorise le développement de la sphère autonome, ce qui est évident mais insuffisant. Il faut aussi montrer que son instauration peut s'autoriser d'une conception plausible de la justice sociale. C'est ce que j'ai tenté de faire dans mon livre *Real Freedom for All* (Oxford University Press, 1995), dont la thèse centrale est sommairement présentée en français dans *Repenser la solidarité* (Cerf, 1996). Et au sein du BIEN (Basic Income European Network), fondé à Louvain-la-Neuve en 1986 et devenu en 2004 le *Basic Income*

*Earth Network*, le lien entre allocation universelle et justice sociale a été d'emblée bien plus au centre de la réflexion et des débats que le lien entre allocation universelle et sphère autonome.

Dans un univers mental qui donne la priorité à la justice sociale, le triangle représentant l'importance relative des trois sphères reste pertinent. Aucune formation politique démocratique, aujourd'hui, ne peut se priver de faire appel à une conception libérale-égalitaire de la justice, c'est-à-dire une conception de la justice qui associe un égal respect à l'égard des diverses conceptions de la vie bonne dans nos sociétés pluralistes et un souci d'égaliser les possibilités ouvertes à chacun. Si les doctrines des partis politiques diffèrent les unes des autres, ce n'est donc pas — ou de moins en moins — au niveau des traits fondamentaux de la conception de la justice à laquelle ils font appel, mais plutôt au niveau de l'interprétation précise des « possibilités » (plus ou moins irréductibles au pouvoir d'achat), de l'extension du « chacun » (des francophones de Belgique à l'humanité entière, des adultes d'aujourd'hui aux générations non nées), de l'appréciation de l'efficacité de divers instruments (« marchands », « étatiques » ou « autonomes ») et du sérieux avec lequel ils oeuvrent vraiment, dans naïveté ni hypocrisie, au service de l'égal respect et de l'égalisation des possibilités. Si le mouvement écologiste peut et doit continuer à défendre et promouvoir certaines formes d'activités autonomes, ce n'est pas au nom d'une conception radicalement de la justice, mais au nom de sa propre interprétation, plus radicale et plus honnête que d'autres sans doute, de la conception libérale-égalitaire de la justice, donc de ce qu'il est légitime (mais pas toujours apprécié) d'appeler un « libéralisme de gauche », une articulation des idéaux de tolérance et de solidarité respectivement ancrés dans les traditions libérale et socialiste.

### « Continuez ! »

Parmi les personnes dont les écrits ont le plus marqué ma propre réflexion, il en est un qui, plus qu'aucun autre, m'a forcé à réfléchir à la notion d'« autonomie ». C'est à lui, « inspirateur inoubliable, interpellateur intransigeant » que j'ai dédié *Refonder la solidarité*, le petit livre évoqué plus haut. Ses *Adieux au prolétariat* (Galilée 1980) avaient été pour moi une révélation. Ayant accepté de faire une recension de ses *Chemins du Paradis* (Galilée 1983) pour la *Revue nouvelle*, je lui ai envoyé en décembre 1983 plusieurs pages de commentaires et questions dont la partie principale commençait par la phrase : «Maintenant le plus sérieux : la distinction autonome/hétéronome est substantiellement clarifiée dans le texte

mais pas encore tout à fait ». « Je vous répondrai point par point, mais cela prendra un peu de temps. » m'écrit-il le mois suivant. Et cela en a pris, en effet.

De nombreuses autres lettres et trois visites plus tard : « En vous lisant, je me rappelle qu'il y a presque 14 ans, vous m'avez envoyé une longue liste de questions plus pertinentes les unes que les autres auxquelles je n'ai jamais répondu, ne serait-ce que pour vous remercier de m'avoir si bien lu. Peut-être n'étais-je pas armé pour bien répondre. Nous nous sommes rencontrés ensuite. C'étaient, pour Dorine et moi, des moments de grand bonheur passés avec vous et les vôtres. Entretemps, je me suis rallié depuis six mois à l'allocation universelle à « inconditionnalité dure » comme disent Caillé et Insel, un revenu social suffisant (et non minimal) pour quatre raisons différentes de celles que vous donnez... Peut-être aurons-nous l'occasion d'en parler avant la fin de l'année.» (9 janvier 1997) Et quelques mois plus tard : « Enfin, je viens d'adhérer au BIEN. Continuez. » (15 octobre 1997).

Continuer, c'est ce qu'il s'agit de faire. Et maintenant plus que jamais, maintenant qu'il n'est plus là pour continuer avec nous. De plus en plus confiné dans son hameau champenois par la maladie dégénérative dont souffrait son épouse, il a adressé à celle-ci son dernier livre, la très émouvante *Lettre à D* (Galilée, 2006) : « Tu vas avoir 82 ans. Tu as rapetissé de six centimètres, tu ne pèses plus que 45 kilos et tu es toujours belle, gracieuse et désirable. Cela fait 58 ans que nous visons ensemble et je t'aime plus que jamais. » L'Autrichien Gerhardt Horst, alias André Gorz, et la Britannique Doreen Keir, s'étaient rencontrés à Lausanne en 1947. Le 24 septembre dernier, leurs corps ont été trouvés gisant côte à côte dans leur maison de Vosnon.

Oui, comptez sur vous, nous continuerons. Sans nous préoccuper d'orthodoxie à l'égard de l'inspirateur, mais sans jamais faire taire l'interpellateur. Et surtout portés, comme vous l'étiez, par l'espoir d'« instaurer entre les hommes et les femmes, et entre les peuples, des relations moins mutilantes, plus sereines, plus fraternelles ».